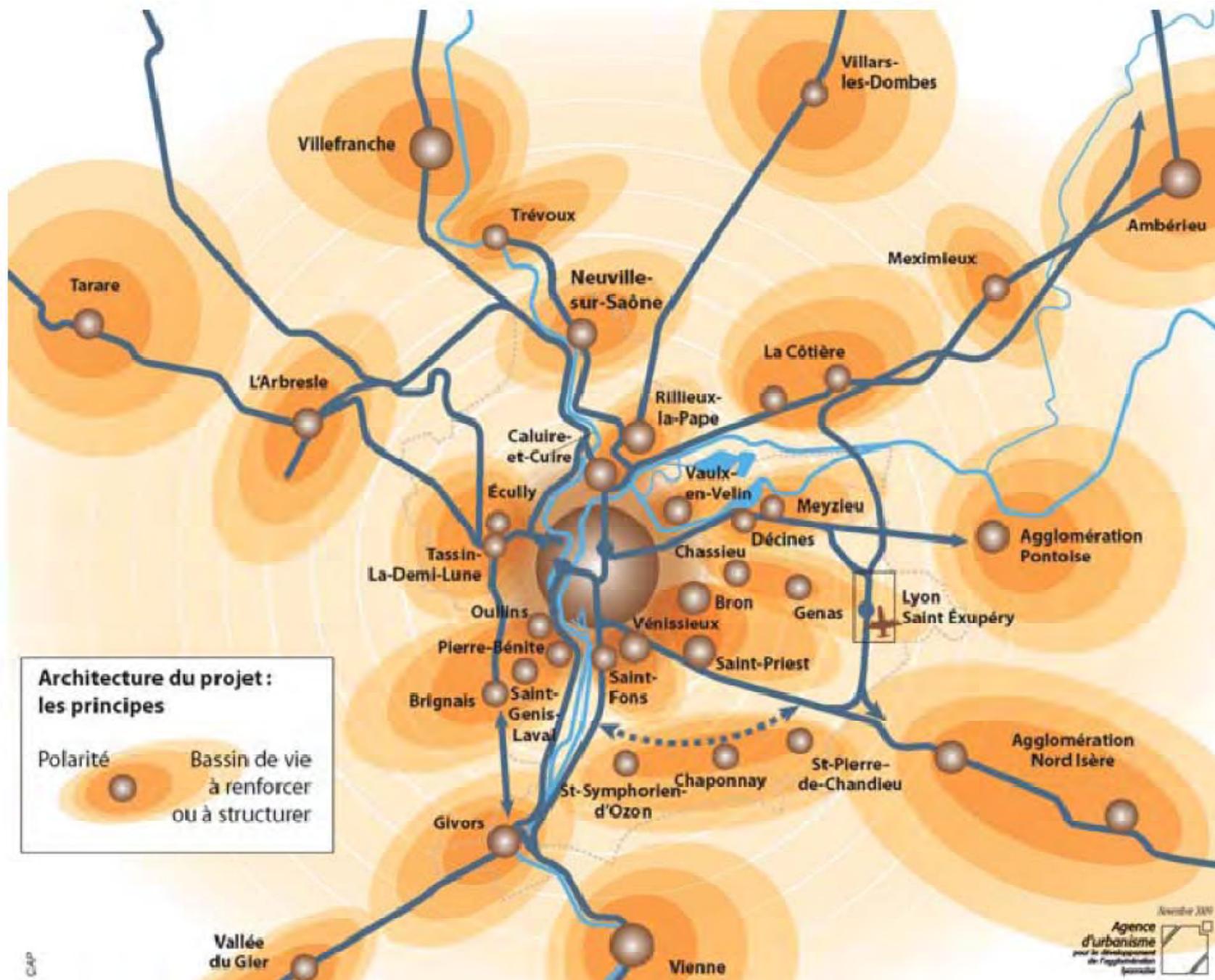


Séminaire IHEDATE
16/09/2010

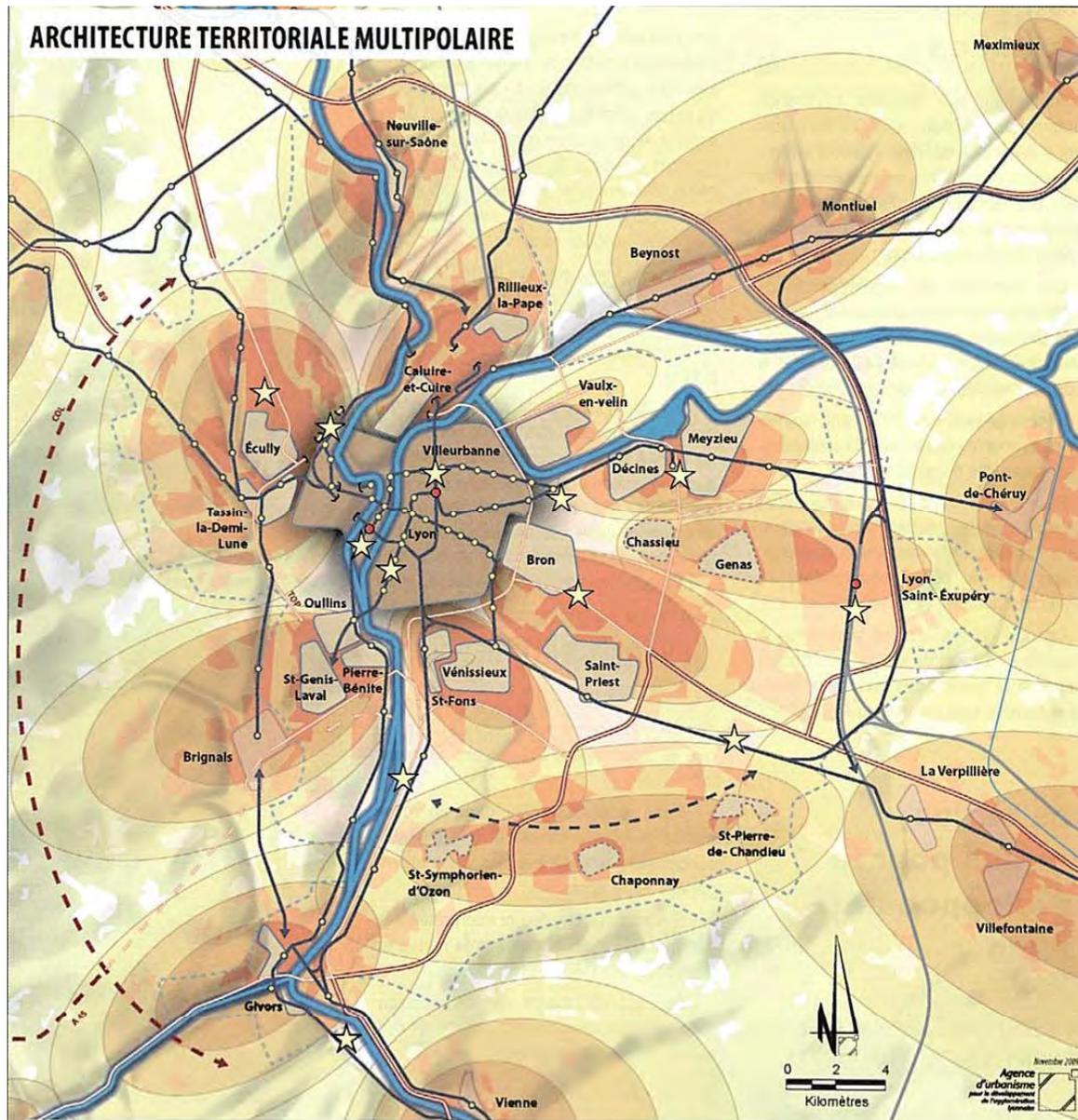
**Politique de mobilité et enjeux
d'infrastructures routières: le cas du Tronçon
Ouest du Périphérique (TOP)**

1) Les enjeux de déplacements dans l'agglomération lyonnaise

Le réseau express métropolitain et les polarités urbaines



ARCHITECTURE TERRITORIALE MULTIPOLAIRE



Le réseau maillé d'espaces naturels et agricoles
armature verte

Le réseau bleu
Rhône, Saône, Gier, Ain

Le réseau express métropolitain
 — réseau express métropolitain
 —> intention de prolongement
 <—> intention de maillage
 ● gare euro-régionale
 ○ autre gare du réseau express

Le réseau viarie hiérarchisé et pacifié
 — réseau routier national
 — réseau routier métropolitain
 COL et A 45 infrastructures telles qu'inscrites dans la DTA

☆ zone économique métropolitaine

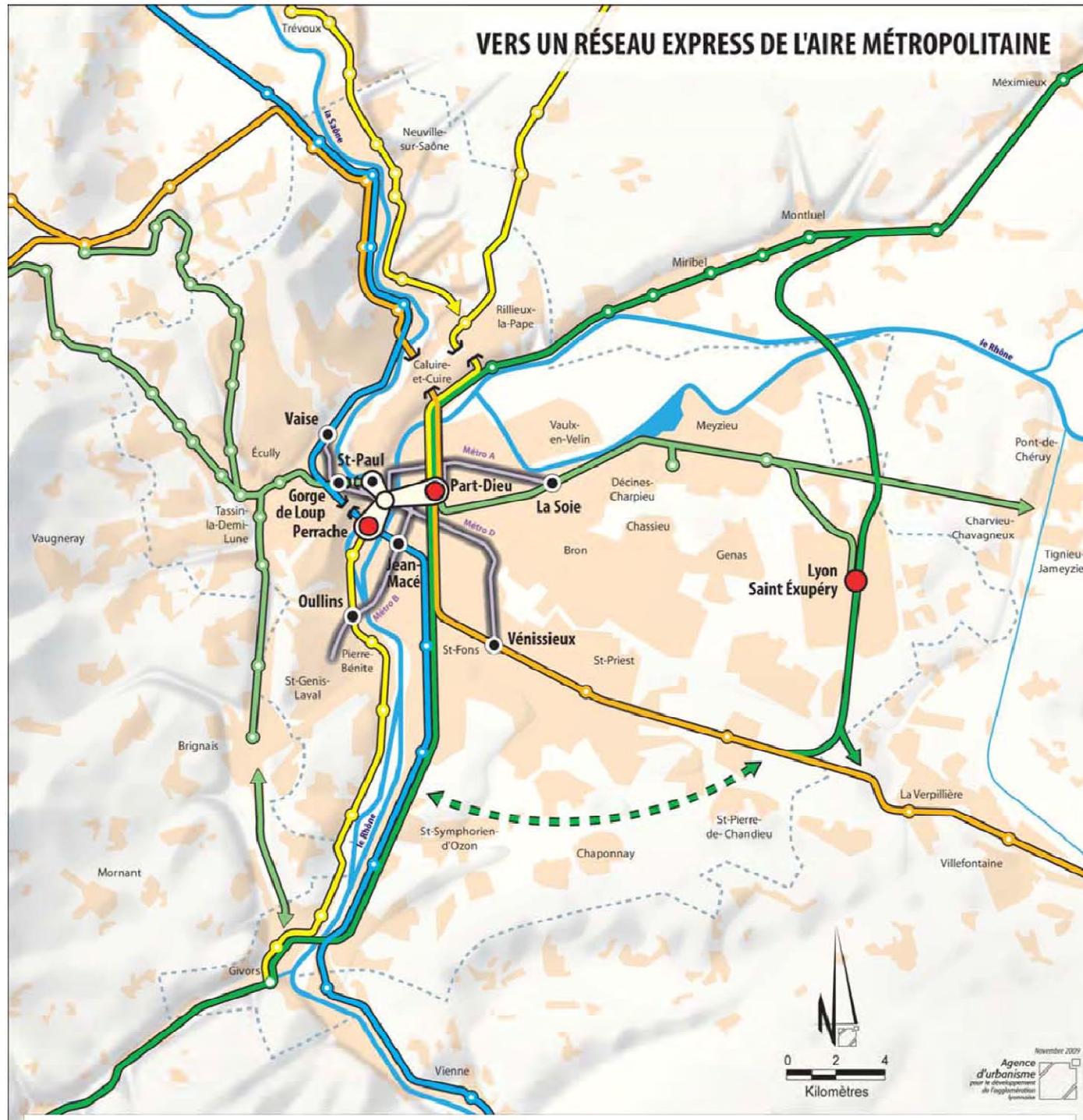
bassin de vie à organiser

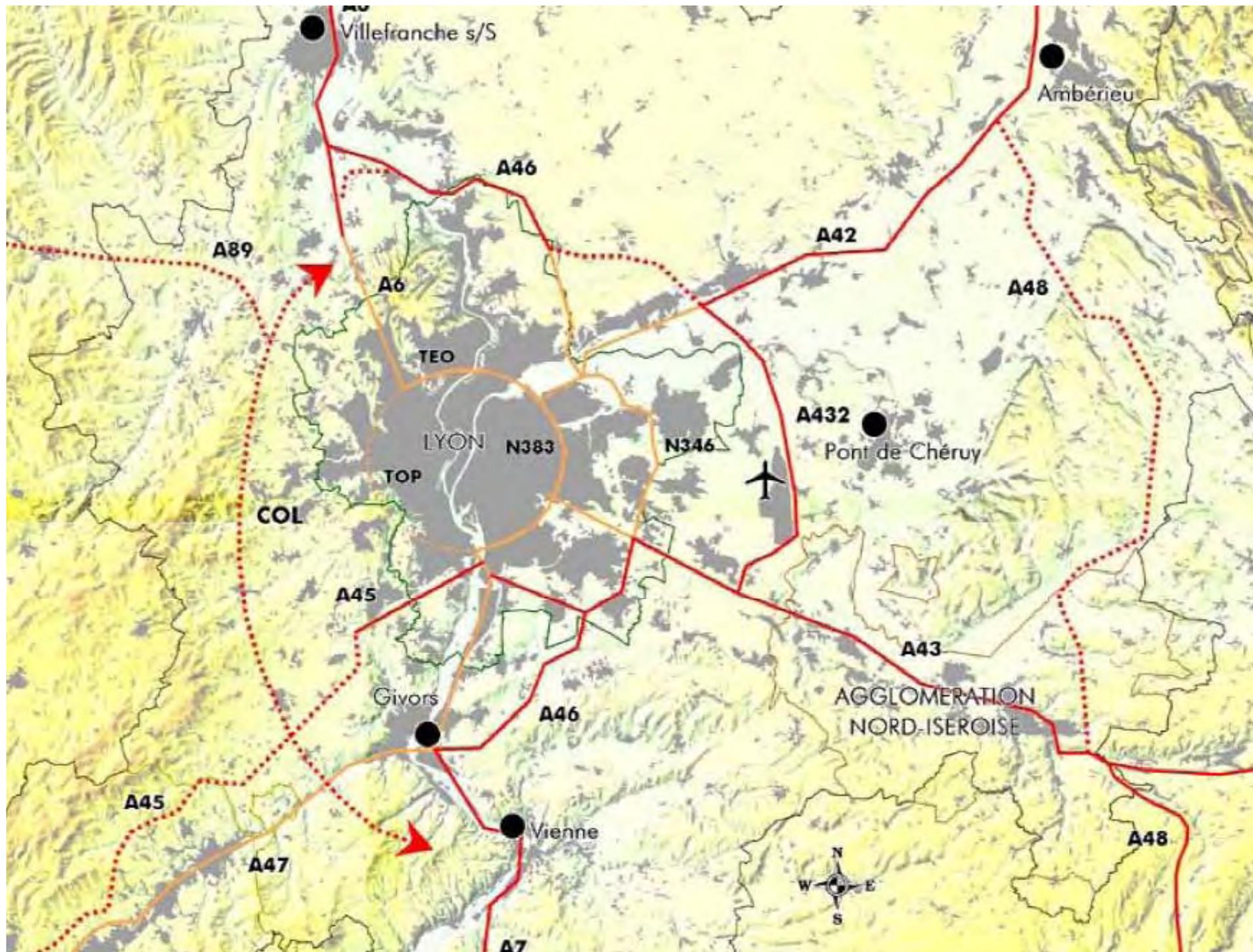
○ polarité d'agglomération
 ● polarité relais
polarités à conforter



novembre 2009
 Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

VERS UN RÉSEAU EXPRESS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE





2) Le TOP

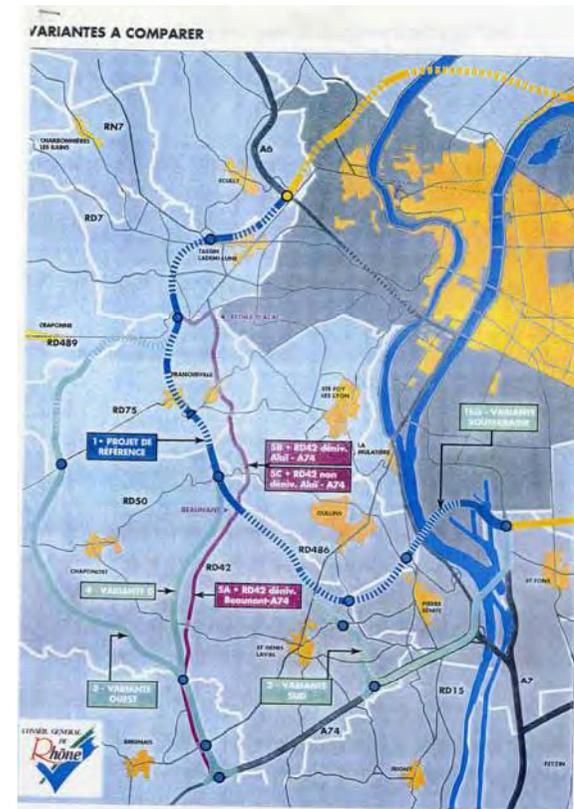
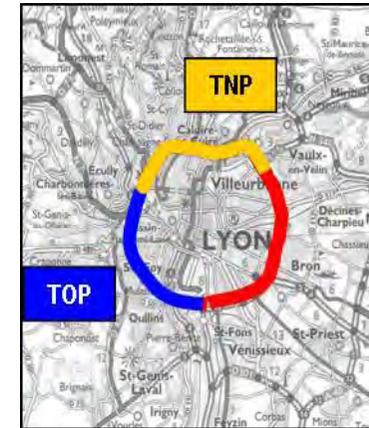
Le TOP: un projet ancien...

1989-1991 : afin de boucler le périphérique de l'agglomération lyonnaise, le Conseil général du Rhône prend la maîtrise d'ouvrage du TOP et le Grand Lyon celle du TNP avec un principe de cofinancement des collectivités et de recours à la concession pour la réalisation des ouvrages

1997 : le Conseil général désigne le concessionnaire LORYS sur le TOP et délibère sur un tracé court

1998/1999 : annulation par arrêt du Conseil d'Etat de la concession du TNP, rachat du TNP par le Grand Lyon et abandon de la concession du TOP

2003 : le Conseil général abandonne la maîtrise d'ouvrage du TOP



...jamais complètement abandonné

1999-2006 : diverses études liées au TOP

- interface Lyon Confluence/ requalification A6/A7
- questions techniques ponctuelles: PPRT, Hôpitaux sud...

A partir de 2006 : anticipation envisagée sur le réaménagement du Bd Valvert



2008 : Enjeu des municipales, relance d'un TOP global

2009/2010 : Mise au point du protocole d'accord sur les modalités de réalisation du TOP entre le Grand Lyon et le conseil Général

Des actes fondateurs traduisant l'accord entre le Grand Lyon et le Département et relançant le dossier

Séance commune du 03 Mai 2010 avec l'ensemble des élus des 2 collectivités

Grand Lyon : délibération sur le TOP au conseil du 31 Mai 2010

Conseil Général : délibération sur le TOP au conseil du 11 Juin 2010

Contenu des délibérations :

- transfert de la maîtrise d'ouvrage du Conseil Général au Grand Lyon
- approbation du protocole de cofinancement CG/Grand Lyon (50/50)
- autorisation du Président du Grand Lyon à saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Des objectifs du TOP qui ont évolué...

Les enjeux de la réalisation du bouclage sont aujourd'hui:

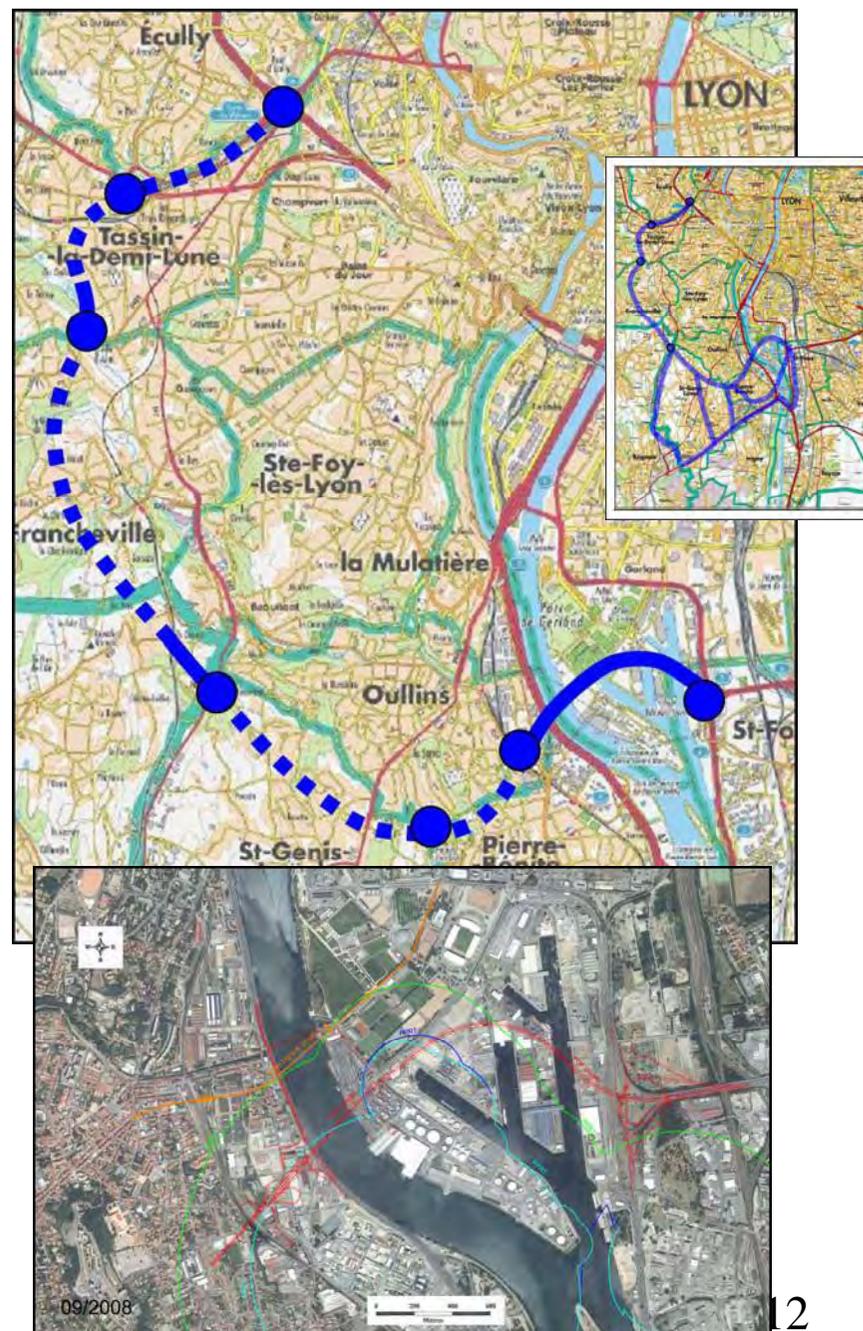
- de mettre en œuvre un système de déplacement favorisant l'intermodalité
- d'être un levier de développement de l'agglomération et plus particulièrement de l'ouest lyonnais.

...et des conditions posées par le Grand Lyon

- que la liaison Valvert Bonneville n'ait vocation à accueillir que les trafics d'agglomération, à l'exclusion des trafics nationaux, lesquels doivent être assurés par des liaisons autoroutières distinctes, sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat
- que le tracé présenté au débat public soit le tracé court arrêté par le Conseil Général dès 1997

Une solution de base : le tracé de 1997...

- Tracé étudié par le concessionnaire LORYS et sur lequel le Conseil général a délibéré
- Tracé essentiellement souterrain avec un nouveau franchissement du Rhône
- Un tracé dont le Préfet a indiqué la compatibilité a priori avec les PPRT
- Une grande partie des études obsolètes et/ou difficilement réutilisables
- Pas de mesures d'accompagnement



...mais un programme qui reste à bâtir pour tenir compte des nouvelles ambitions affichées

- de nouvelles études nécessaires au regard d'un contexte qui a fortement évolué (besoin d'une approche globale, évolution de la réglementation, prise en compte de l'environnement...)
- un système de déplacement à définir de manière partenariale
- un projet de territoire à élaborer
- de multiples possibilités pour le montage administratif et financier (maîtrise d'ouvrage directe, concession, PPP...) et les modalités de contribution de l'utilisateur
- une concertation à mener avec un probable Débat Public portant sur l'opportunité du projet

Une saisine de la CNDP obligatoire (> 300 M€)

Un probable Débat Public

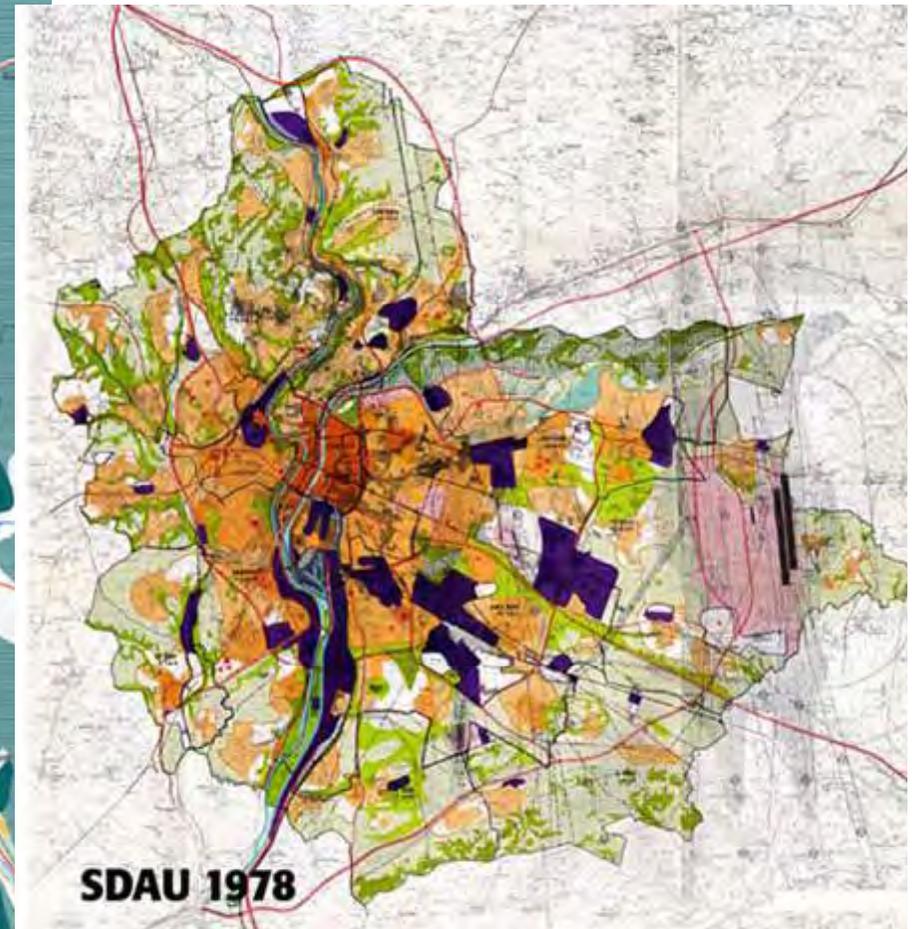
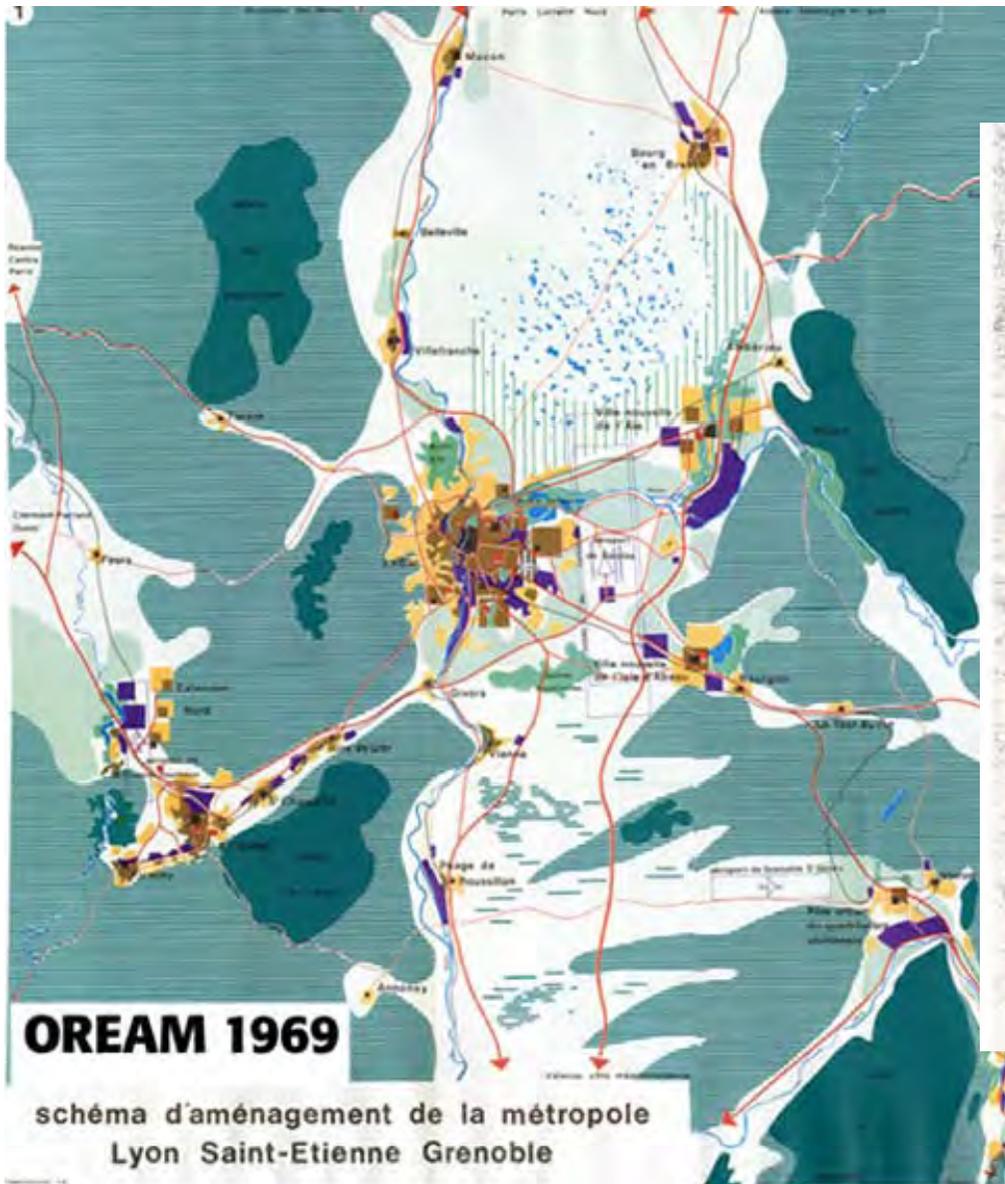
- enjeu national: articulation avec le COL, question de l'A6/A7
- ampleur du projet et des enjeux socio-économiques
- impact sur l'environnement et l'aménagement du territoire

Une première pour une collectivité territoriale

- un positionnement particulier des membres de la maîtrise d'ouvrage (Président, maires...)
- le souhait d'une approche partagée avec les autres acteurs institutionnels
- un processus lourd et long (environ 21 mois)

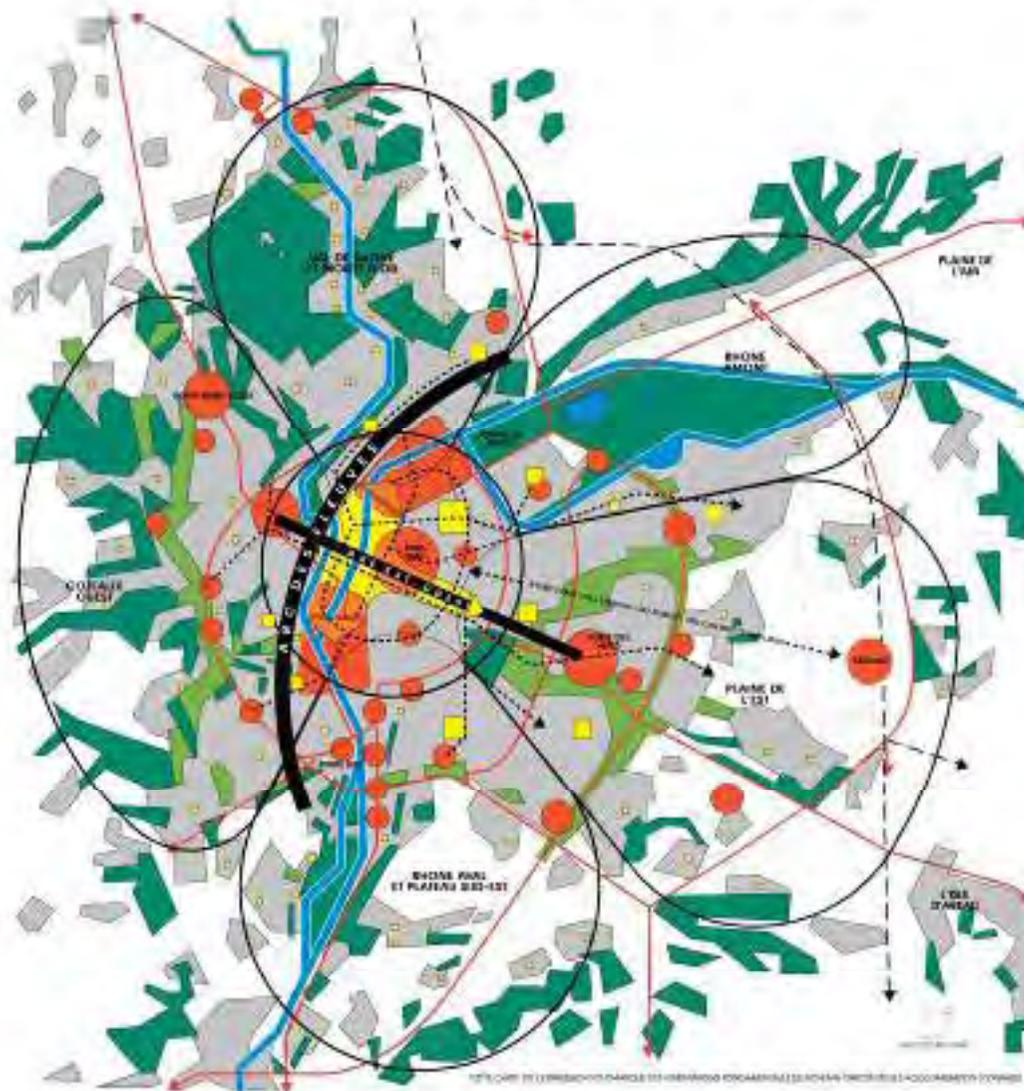
⇒ Un débat sur l'opportunité du TOP dans une vision prospective du système de déplacement et du territoire

3) L'approche territoriale



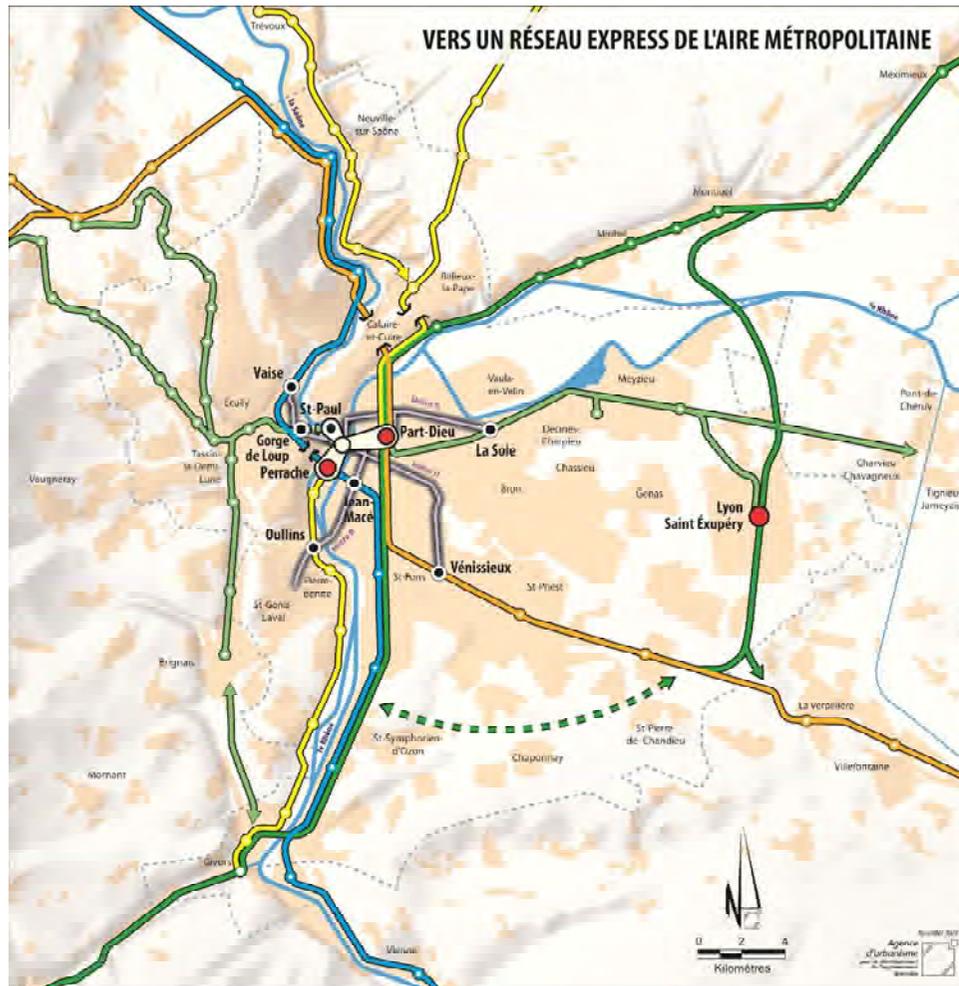


ORIENTATIONS FONDAMENTALES



- | | | |
|---|--|---|
|  L'aire urbaine |  La centralité |  Le réseau de voie |
|  Les axes majeurs |  Le paysage |  le contournement T.G.V. |
|  Les nouveaux points d'appui du développement économique et urbain |  Les territoires |  Le réseau de transport en commun en site propre |





Gares et Interconnexions :

- gare de niveau national
- gare de correspondance
- autre gare
- principe d'interconnexion entre les branches du réseau express

NB : les choix des couleurs des lignes ne préjugent pas des modalités d'exploitation ni des principes de diamétralisation des dessertes

Hierarchiser le réseau routier :

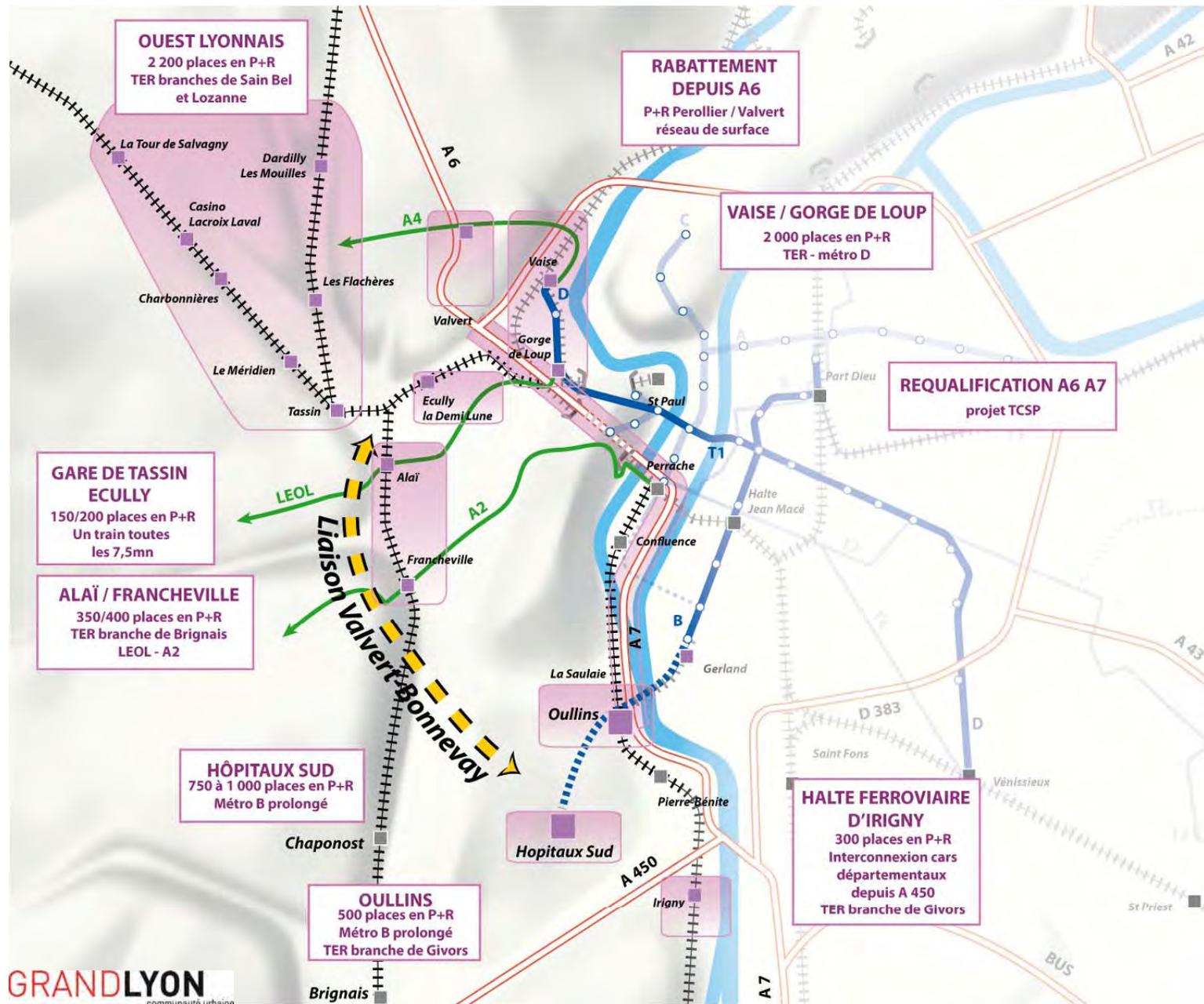
- d'agglomération
- métropolitaine
- nationale ou régionale

Site de projet :

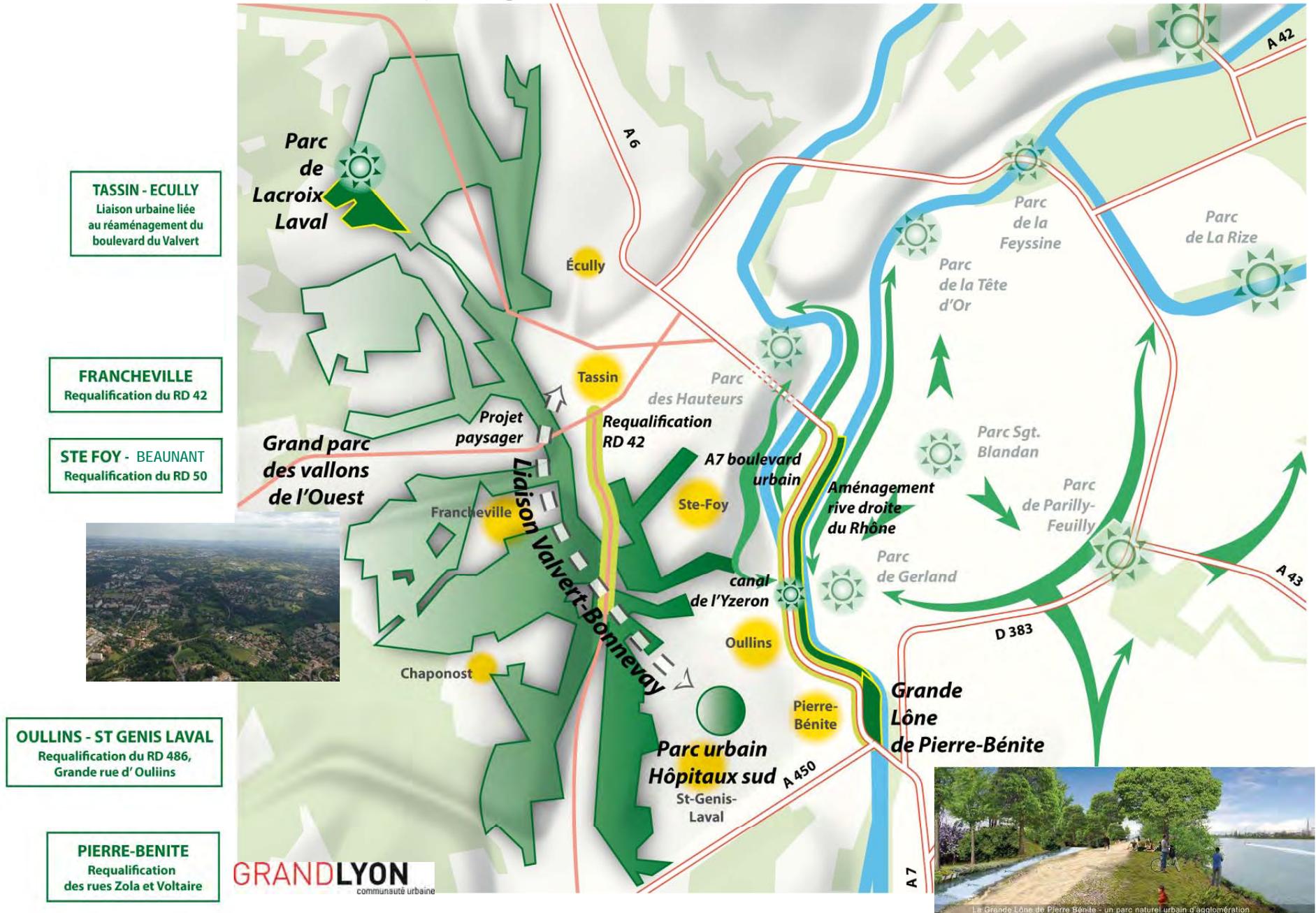
- section de voirie pouvant faire l'objet d'un renforcement de l'intégration urbaine

CÔL et A 45 infrastructures telles qu'inscrites dans la DTA

Renforcer l'intermodalité



Valoriser les paysages et requalifier les centres villes



Favoriser l'émergence de grands projets

